



Enquête relative à

l'obligation Droit Au Logement Opposable

DES CIL ET DE L'ASSOCIATION FONCIERE LOGEMENT

Exercice 2013

Résultats

par régions et principaux départements

Données déclarées par les 23 CIL actifs au 1er janvier 2013 et par Foncière Logement

SOMMAIRE

- [Cliquez](#) Périmètre et définitions du recueil de données
- [Cliquez](#) Logements affectés aux droits de réservation signalés aux CIL pour attribution par les bailleurs
- [Cliquez](#) Candidats portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS)
- [Cliquez](#) Dossiers de candidature constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)
- [Cliquez](#) Dossiers de candidature présentés en commissions d'attribution de logements des bailleurs par les CIL
- [Cliquez](#) Décisions favorables d'attribution de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL
- [Cliquez](#) Attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL
- [Cliquez](#) Attributions (baux signés) de logements Foncière Logement
- [Cliquez](#) Annexe : Liste des départements et des régions

Périmètre et définitions du recueil de données

Les enquêtes ont été réalisées en application de l'article L.313-7 du CCH qui confie à l'Agence le suivi statistique de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC), ainsi que de l'article R.313-21 du CCH qui notifie l'obligation pour les organismes de rendre compte, notamment, de l'utilisation de ces fonds conformément à la réglementation. L'article R.716-35 du code Rural et de la Pêche Maritime instaure la même obligation en ce qui concerne la participation des employeurs agricoles à l'effort de construction (PEAEC).

L'enquête porte d'une part sur l'obligation faite aux CIL par l'article L.313-26-2 du CCH de réserver un quart des attributions de logements faisant l'objet de droits de réservation en contreparties de financements de fonds de la PEC (participation à l'effort de construction, réunissant les fonds de la PEEC et de la PEAEC) à des publics prioritaires à reloger en urgence au titre du droit au logement opposable en application de l'article L.441-2-3 du CCH.

Elle porte d'autre part sur l'obligation faite à l'association Foncière Logement par l'article L.313-35 du CCH de réserver un quart des attributions des logements lui appartenant ainsi qu'à ses filiales à des publics prioritaires et à reloger en urgence au titre du droit au logement opposable.

Enquête CIL

Périmètre du recueil de données :

Le recueil de données porte sur les droits de réservation détenus par les CIL, qui constituent les droits négociés par les organismes en contrepartie de financements sur fonds de la PEC (PEEC et PEAEC) d'opérations de logements locatifs (L.313-26 / R.441-5 du CCH et L.716-2 / R.716-section 3 du CRPM).

Le périmètre exclut les logements Foncière Logement, de même que les droits des administrations.

Les transferts de droits entre CIL sont comptabilisés dans la mesure où ils font l'objet d'une convention de transfert de droits et obligations avec les bailleurs. Dans le cadre de mises à disposition de droits (échanges de droits avec ou sans transfert de collecte) entre collecteurs, la réservation auprès du bailleur constitue le fondement du droit, et par conséquent du recueil de données. Les données de gestion doivent être comptabilisées dans les flux du CIL réservataire auprès du bailleur (voir §2325 du Guide comptable des CIL).

Compte tenu du champ d'application de l'obligation, le recueil de données ne porte pas sur les droits en structures collectives (structures d'hébergement, logements-foyers, logements meublés ou résidences hôtelières à vocation sociale mentionnés au I de l'article R.313-19-3).

En fonction des processus sur lesquels portent les données recueillies, les droits de suite rendus pour un tour sont comptabilisés. Ils sont alors systématiquement demandés de manière séparée.

Publics suivis, ensemble ou de manière séparée :

- Ménages déclarés prioritaires par les commissions de médiation, auxquels un logement doit être attribué en urgence au titre du droit au logement opposable, en application de l'article L.441-2-3 du CCH.

- Ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative, en application de la circulaire du 5 mars 2009 pour la relance de l'hébergement (annexe 6). Ces ménages n'ont pas nécessairement déposé de recours amiable, ni obtenu de décision favorable d'une commission de médiation. Ces ménages ne sont donc pas comptabilisés dans la population des "ménages DALO". Ce public est toutefois comptabilisé au titre de l'exécution de l'obligation prévue par l'article L.313-26-2, uniquement dans les départements où un accord local signé entre le Préfet et les CIL des départements concernés le prévoit.

Données recueillies :

Les données à déclarer portent sur :

- le nombre de logements, auxquels sont affectés les droits de réservation, mis à disposition par les bailleurs pour attribution,
- le nombre de candidats portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS), nominativement ou dans le cadre d'une liste,
- le nombre de dossiers de candidature constitués par les CIL ou leurs sous-traitants, le restant des dossiers étant instruits par les services de l'Etat ou des associations œuvrant pour le compte de l'Etat,
- le nombre de dossiers de candidatures présentés, complets, en commissions d'attribution de logements des bailleurs (*), avec le détail de la provenance des candidatures (proposition nominative ou liste) et de l'instructeur des dossiers (CIL ou sous-traitants),
- le nombre de décisions favorables des commissions d'attribution des bailleurs des logements auxquels sont affectés les droits de réservation,
- le nombre d'attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation.

Les données à déclarer relatives aux décisions des CAL et aux attributions portent sur l'ensemble des droits de réservation des organismes (hors structures collectives), y compris dans le cadre des processus intervenus pour les droits de suite rendus pour un tour, qui sont comptabilisés de manière séparée.

Les données relatives aux modalités de portée à connaissance des candidats, à l'instruction des dossiers de candidatures et à leur présentation en commissions d'attribution des logements des bailleurs ne portent que sur les dossiers présentés par les (ou pour le compte des) CIL. Les droits de suite rendus pour un tour sont ici exclus du périmètre.

(*) *Commissions d'attribution de logements (CAL) ou assimilées : Instances de décision d'affectation des logements nominativement à des candidats. L'existence et le fonctionnement des commissions sont notamment régis par le L.441-2 et le R.441-9 du CCH pour les organismes HLM. Les modalités des instances des organismes non HLM, lorsqu'elles existent, sont libres.*

Enquête Foncière Logement

Périmètre du recueil de données :

Le recueil de données porte sur les logements conventionnés détenus par l'association Foncière Logement et ses filiales, à savoir les logements de programmes dits de développement immobilier (DI).

Cette enquête ne porte que sur les locations réalisées au bénéfice de ménages DALO (ménages déclarés prioritaires par les commissions de médiation, auxquels un logement doit être attribué en urgence au titre du droit au logement opposable, en application de l'article L.441-2-3 du CCH). Ne sont pas inclus dans le périmètre, contrairement aux enquêtes DALO des CIL, les ménages sortant d'hébergement ou d'intermédiation locative.

Données recueillies :

Le recueil de données est détaillé en fonction du rang de location : 1^{ère} location et relocation. Les modalités de traitement des candidatures n'entrent pas dans le descriptif des données. Toutes les locations réalisées au bénéfice de ménages DALO sont à comptabiliser, et ce y compris si le processus d'affectation a été réalisé par un gestionnaire.

Logements affectés aux droits de réservation signalés aux CIL pour attribution par les bailleurs

Nombre de logements (auxquels sont affectés les droits de réservation) signalés aux CIL pour attribution par les bailleurs, suite à un congé (remise en location dans les programmes existants) ou à une livraison d'opérations (mise en service de nouveaux programmes). L'ensemble des droits signalés par les bailleurs (hors structures collectives) est à comptabiliser pour la période considérée.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Nombre de logements (auxquels sont affectés les droits de réservation) signalés aux CIL pour attribution par les bailleurs	%	
Total	83 279	100%	23
Non connu	1		1
Alsace	1 140	1%	9
Aquitaine	3 705	4%	12
Auvergne	1 347	2%	9
Basse-Normandie	1 340	2%	10
Bourgogne	1 694	2%	12
Bretagne	2 622	3%	11
Centre	2 839	3%	11
Champagne-Ardenne	3 402	4%	12
Corse	28	0%	7
Franche-Comté	1 326	2%	8
Haute-Normandie	4 384	5%	13
Ile-de-France	24 696	30%	20
Languedoc-Roussillon	1 572	2%	14
Limousin	339	0%	5
Lorraine	1 660	2%	8
Midi-Pyrénées	3 270	4%	12
Nord-Pas-de-Calais	3 206	4%	13
Pays de la Loire	5 189	6%	13
Picardie	2 524	3%	10
Poitou-Charentes	1 432	2%	10
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 348	6%	17
Rhône-Alpes	9 589	12%	16
DOM	626	1%	8

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
		Nombre de logements (auxquels sont affectés les droits de réservation) signalés aux CIL pour attribution par les bailleurs	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	3 078	12%	18
	Hauts-de-Seine (92)	3 526	14%	13
	Paris (75)	2 249	9%	13
	Seine-et-Marne (77)	1 993	8%	16
	Seine-Saint-Denis (93)	4 273	17%	17
	Val-de-Marne (94)	3 513	14%	15
	Val-d'Oise (95)	2 834	11%	15
	Yvelines (78)	3 230	13%	16
Rhône-Alpes	Ain (01)	775	8%	9
	Ardèche (07)	110	1%	6
	Drôme (26)	175	2%	8
	Haute-Savoie (74)	1 159	12%	9
	Isère (38)	1 428	15%	11
	Loire (42)	843	9%	8
	Rhône (69)	4 577	48%	15
	Savoie (73)	522	5%	9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)	183	3%	10
	Alpes-Maritimes (06)	1 369	26%	14
	Bouches-du-Rhône (13)	2 497	47%	15
	Hautes-Alpes (05)	116	2%	7
	Var (83)	524	10%	11
	Vaucluse (84)	659	12%	9

Candidats portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS)

Nombre de ménages DALO et, lorsque un accord local le prévoit, de ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative (en application de la circulaire du 5 mars 2009), portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS) dans le cadre d'une liste.

Les candidatures concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisées.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Nombre de candidats DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL dans le cadre d'une liste	%	
Total	2 654	100%	13
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	15	1%	1
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne	250	9%	1
Bretagne			
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie	46	2%	1
Ile-de-France	1 065	40%	7
Languedoc-Roussillon	172	6%	5
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	158	6%	4
Nord-Pas-de-Calais	41	2%	2
Pays de la Loire	42	2%	1
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	638	24%	3
Rhône-Alpes	227	9%	4
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
		Nombre de candidats DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL dans le cadre d'une liste	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	81	8%	7
	Hauts-de-Seine (92)	165	15%	4
	Paris (75)	85	8%	4
	Seine-et-Marne (77)	76	7%	7
	Seine-Saint-Denis (93)	267	25%	7
	Val-de-Marne (94)	195	18%	6
	Val-d'Oise (95)	103	10%	5
Rhône-Alpes	Yvelines (78)	93	9%	7
	Ain (01)	1	0%	1
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)	32	14%	2
	Isère (38)	154	68%	2
	Loire (42)	3	1%	1
Provence-Alpes- Côte d'Azur	Rhône (69)	37	16%	2
	Savoie (73)			
	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	8	1%	1
	Bouches-du-Rhône (13)	190	30%	1
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	439	69%	1
	Vaucluse (84)	1	0%	1

Nombre de ménages DALO et de ménages sortant de structures d'hébergement ou d'intermédiation locative, portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS) de manière nominative et individuelle, dans le cadre du processus d'instruction en vue d'une attribution d'un logement proposé.

Les candidatures concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisées.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Nombre de candidats DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat de manière nominative et individualisée	%	
Total	2 317	100%	16
Non connu	6		2
Alsace			
Aquitaine	53	2%	4
Auvergne	3	0%	1
Basse-Normandie			
Bourgogne	7	0%	1
Bretagne	56	2%	2
Centre	44	2%	2
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie	72	3%	2
Ile-de-France	1 393	60%	9
Languedoc-Roussillon	13	1%	4
Limousin			
Lorraine	9	0%	2
Midi-Pyrénées	11	0%	3
Nord-Pas-de-Calais	31	1%	2
Pays de la Loire	4	0%	1
Picardie	83	4%	2
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	164	7%	9
Rhône-Alpes	368	16%	3
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
		Nombre de candidats DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat de manière nominative et individualisée	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	164	12%	9
	Hauts-de-Seine (92)	208	15%	7
	Paris (75)	97	7%	5
	Seine-et-Marne (77)	93	7%	8
	Seine-Saint-Denis (93)	309	22%	8
	Val-de-Marne (94)	187	13%	8
	Val-d'Oise (95)	225	16%	9
	Yvelines (78)	110	8%	8
Rhône-Alpes	Ain (01)	1	0%	1
	Ardèche (07)	1	0%	1
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)			
	Isère (38)			
	Loire (42)	2	1%	1
	Rhône (69)	358	97%	3
	Savoie (73)	6	2%	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	53	32%	4
	Bouches-du-Rhône (13)	105	64%	8
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	6	4%	1
	Vaucluse (84)			

Dossiers de candidature constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)

Nombre de dossiers de candidature des ménages DALO et des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative, constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants) en vue de la présentation de la candidature en commission d'attribution de logements des bailleurs. Sont exclus les dossiers constitués par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS) ou par des associations œuvrant pour le compte de l'Etat.

Les dossiers concernant les droits de suite rendus pour un tour ne sont pas comptabilisés.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Nombre de dossiers de candidature de ménages DALO ou de sortants d'hébergement constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)	%	
Total	2 320	100%	20
Non connu	5		1
Alsace	1	0%	1
Aquitaine	56	2%	4
Auvergne	11	0%	1
Basse-Normandie			
Bourgogne	6	0%	1
Bretagne	59	3%	1
Centre	3	0%	1
Champagne-Ardenne			
Corse	9	0%	1
Franche-Comté			
Haute-Normandie	25	1%	1
Ile-de-France	1 365	59%	12
Languedoc-Roussillon	91	4%	5
Limousin			
Lorraine	3	0%	1
Midi-Pyrénées	93	4%	4
Nord-Pas-de-Calais	33	1%	1
Pays de la Loire	8	0%	3
Picardie	22	1%	1
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	346	15%	8
Rhône-Alpes	184	8%	6
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
		Nombre de dossiers de candidature de ménages DALO ou de sortants d'hébergement constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	132	10%	12
	Hauts-de-Seine (92)	181	13%	8
	Paris (75)	110	8%	7
	Seine-et-Marne (77)	133	10%	11
	Seine-Saint-Denis (93)	315	23%	10
	Val-de-Marne (94)	192	14%	11
	Val-d'Oise (95)	172	13%	8
	Yvelines (78)	130	10%	11
Rhône-Alpes	Ain (01)	2	1%	2
	Ardèche (07)	1	1%	1
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)	8	4%	2
	Isère (38)	3	2%	1
	Loire (42)	3	2%	2
	Rhône (69)	161	88%	6
	Savoie (73)	6	3%	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	28	8%	2
	Bouches-du-Rhône (13)	184	53%	6
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	133	38%	1
	Vaucluse (84)	1	0%	1

Dossiers de candidature présentés en commissions d'attribution de logements des bailleurs par les CIL

Nombre de dossiers de candidature des ménages DALO et des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative présentés, complets, en commissions d'attribution de logements (CAL) des bailleurs pour les logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL.

Les dossiers concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisés.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Nombre de dossiers de candidature de ménages DALO ou de sortants d'hébergement présentés en CAL par ou pour le compte des CIL	%	
Total	2 981	100%	20
Non connu	8		1
Alsace	1	0%	1
Aquitaine	80	3%	5
Auvergne	5	0%	1
Basse-Normandie			
Bourgogne	36	1%	2
Bretagne	85	3%	2
Centre	3	0%	1
Champagne-Ardenne			
Corse	3	0%	1
Franche-Comté			
Haute-Normandie	42	1%	1
Ile-de-France	1 996	67%	12
Languedoc-Roussillon	51	2%	7
Limousin			
Lorraine	6	0%	2
Midi-Pyrénées	36	1%	4
Nord-Pas-de-Calais	66	2%	3
Pays de la Loire	8	0%	3
Picardie	29	1%	2
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	330	11%	9
Rhône-Alpes	196	7%	6
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
		Nombre de dossiers de candidature de ménages DALO ou de sortants d'hébergement présentés en CAL par ou pour le compte des CIL	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	171	9%	11
	Hauts-de-Seine (92)	286	14%	7
	Paris (75)	161	8%	8
	Seine-et-Marne (77)	149	7%	11
	Seine-Saint-Denis (93)	472	24%	10
	Val-de-Marne (94)	350	18%	10
	Val-d'Oise (95)	253	13%	9
	Yvelines (78)	154	8%	10
Rhône-Alpes	Ain (01)	2	1%	2
	Ardèche (07)	1	1%	1
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)	8	4%	2
	Isère (38)	3	2%	1
	Loire (42)	3	2%	2
	Rhône (69)	173	88%	6
	Savoie (73)	6	3%	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	39	12%	3
	Bouches-du-Rhône (13)	157	48%	8
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	133	40%	1
	Vaucluse (84)	1	0%	1

Nombre de dossiers présentés des ménages DALO et des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative, portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS) dans le cadre d'une liste.

Les dossiers concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisés.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Dont nombre de dossiers de ménages DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL dans le cadre d'une liste	%	
Total	1 082	100%	14
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	13	1%	1
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne	28	3%	1
Bretagne			
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse	3	0%	1
Franche-Comté			
Haute-Normandie	37	3%	1
Ile-de-France	713	66%	7
Languedoc-Roussillon	44	4%	5
Limousin			
Lorraine	3	0%	1
Midi-Pyrénées	21	2%	3
Nord-Pas-de-Calais	33	3%	1
Pays de la Loire	4	0%	2
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	144	13%	4
Rhône-Alpes	39	4%	3
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
		Dont nombre de dossiers de ménages DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL dans le cadre d'une liste	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	49	7%	7
	Hauts-de-Seine (92)	108	15%	3
	Paris (75)	67	9%	4
	Seine-et-Marne (77)	43	6%	6
	Seine-Saint-Denis (93)	180	25%	7
	Val-de-Marne (94)	147	21%	6
	Val-d'Oise (95)	63	9%	5
	Yvelines (78)	56	8%	7
Rhône-Alpes	Ain (01)	1	3%	1
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)	7	18%	1
	Isère (38)	3	8%	1
	Loire (42)	1	3%	1
	Rhône (69)	27	69%	2
	Savoie (73)			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	9	6%	1
	Bouches-du-Rhône (13)	1	1%	1
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	133	92%	1
	Vaucluse (84)	1	1%	1

Nombre de dossiers présentés des ménages DALO et des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative, portés à la connaissance des CIL de manière nominative et individuelle par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS).

Les dossiers concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisés.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Dont nombre de dossiers de ménages DALO ou de sortants d'hébergement portés à connaissance de manière nominative et individualisée	%	
Total	1 096	100%	15
Non connu	8		1
Alsace			
Aquitaine	67	6%	4
Auvergne	1	0%	1
Basse-Normandie			
Bourgogne	2	0%	1
Bretagne	26	2%	2
Centre	3	0%	1
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie	5	0%	1
Ile-de-France	616	57%	8
Languedoc-Roussillon	7	1%	3
Limousin			
Lorraine	3	0%	1
Midi-Pyrénées	1	0%	1
Nord-Pas-de-Calais	33	3%	2
Pays de la Loire	6	1%	2
Picardie	29	3%	2
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	159	15%	7
Rhône-Alpes	130	12%	4
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
		Dont nombre de dossiers de ménages DALO ou de sortants d'hébergement portés à connaissance de manière nominative et individualisée	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	81	13%	8
	Hauts-de-Seine (92)	76	12%	5
	Paris (75)	10	2%	4
	Seine-et-Marne (77)	74	12%	7
	Seine-Saint-Denis (93)	104	17%	7
	Val-de-Marne (94)	86	14%	7
	Val-d'Oise (95)	140	23%	6
	Yvelines (78)	45	7%	7
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)	1	1%	1
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)	1	1%	1
	Isère (38)			
	Loire (42)	2	2%	1
	Rhône (69)	120	92%	3
	Savoie (73)	6	5%	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	3	2%	1
	Bouches-du-Rhône (13)	156	98%	7
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)			
	Vaucluse (84)			

Nombre de dossiers présentés des ménages DALO et des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative présentés, qui ont été constitués par les CIL (ou des sous-traitants). La différence avec l'ensemble porte sur les dossiers constitués par les services de l'Etat (Préfectures, GIP-HIS, etc.) ou des associations œuvrant pour le compte de l'Etat. Les dossiers concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisés.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Nombre de dossiers de candidature constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)	%	
Total	542	100%	12
Non connu	8		1
Alsace	1	0%	1
Aquitaine	39	7%	1
Auvergne	4	1%	1
Basse-Normandie			
Bourgogne	6	1%	1
Bretagne	59	11%	1
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie			
Ile-de-France	365	68%	7
Languedoc-Roussillon	3	1%	1
Limousin			
Lorraine	3	1%	1
Midi-Pyrénées	14	3%	1
Nord-Pas-de-Calais			
Pays de la Loire	2	0%	1
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6	1%	2
Rhône-Alpes	32	6%	1
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
		Nombre de dossiers de candidature constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	27	7%	6
	Hauts-de-Seine (92)	48	13%	3
	Paris (75)	30	8%	5
	Seine-et-Marne (77)	33	9%	7
	Seine-Saint-Denis (93)	95	26%	6
	Val-de-Marne (94)	86	24%	5
	Val-d'Oise (95)	26	7%	4
	Yvelines (78)	20	5%	5
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)	1	3%	1
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)			
	Isère (38)			
	Loire (42)	2	6%	1
	Rhône (69)	23	72%	1
	Savoie (73)	6	19%	1
Provence-Alpes- Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)			
	Bouches-du-Rhône (13)	6	100%	2
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)			
	Vaucluse (84)			

Décisions favorables d'attribution de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL

Nombre de décisions favorables d'attribution de logements des commissions (CAL) des bailleurs concernant les ménages DALO (ménages déclarés prioritaires par les commissions de médiation et à reloger en urgence au titre du DALO) présentés par les CIL (ou leurs sous-traitants).

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages DALO présentés par ou pour le compte des CIL	%	
Total	1 716	100%	20
Non connu			
Alsace	1	0%	1
Aquitaine	34	2%	5
Auvergne	2	0%	1
Basse-Normandie			
Bourgogne	29	2%	2
Bretagne	72	4%	1
Centre	3	0%	1
Champagne-Ardenne			
Corse	3	0%	1
Franche-Comté			
Haute-Normandie	27	2%	1
Ile-de-France	1 171	68%	12
Languedoc-Roussillon	41	2%	7
Limousin			
Lorraine	3	0%	1
Midi-Pyrénées	21	1%	4
Nord-Pas-de-Calais	33	2%	2
Pays de la Loire	8	0%	3
Picardie	21	1%	2
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	85	5%	8
Rhône-Alpes	162	9%	6
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
		Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages DALO présentés par ou pour le compte des CIL	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	69	6%	11
	Hauts-de-Seine (92)	205	18%	7
	Paris (75)	134	11%	8
	Seine-et-Marne (77)	83	7%	11
	Seine-Saint-Denis (93)	305	26%	10
	Val-de-Marne (94)	201	17%	10
	Val-d'Oise (95)	94	8%	8
	Yvelines (78)	80	7%	10
Rhône-Alpes	Ain (01)	2	1%	2
	Ardèche (07)	1	1%	1
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)	5	3%	2
	Isère (38)	3	2%	1
	Loire (42)	2	1%	2
	Rhône (69)	143	88%	6
	Savoie (73)	6	4%	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	34	40%	3
	Bouches-du-Rhône (13)	30	35%	7
	Hauts-Alpes (05)			
	Var (83)	20	24%	1
	Vaucluse (84)	1	1%	1

Nombre de décisions favorables des CAL concernant, lorsque un accord local le prévoit, les ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative présentés par les CIL (ou leurs sous-traitants).

1er janvier 2013 au 31 décembre 2013			
Régions	Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages sortant de structures d'hébergement présentés par ou pour le compte des CIL	%	CIL répondants
Total	599	100%	14
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	37	6%	2
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne	6	1%	1
Bretagne	11	2%	2
Centre	3	1%	1
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie			
Ile-de-France	464	77%	8
Languedoc-Roussillon	1	0%	1
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	14	2%	1
Nord-Pas-de-Calais	33	6%	1
Pays de la Loire			
Picardie	1	0%	1
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	29	5%	3
Rhône-Alpes			
DOM			

1er janvier 2013 au 31 décembre 2013				
Principales régions	Départements	Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages sortant de structures d'hébergement présentés par ou pour le compte des CIL	%	CIL répondants
Ile-de-France	Essonne (91)	73	16%	7
	Hauts-de-Seine (92)	40	9%	4
	Paris (75)	5	1%	3
	Seine-et-Marne (77)	29	6%	6
	Seine-Saint-Denis (93)	89	19%	7
	Val-de-Marne (94)	81	17%	6
	Val-d'Oise (95)	101	22%	7
	Yvelines (78)	46	10%	7
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)			
	Isère (38)			
	Loire (42)			
	Rhône (69)			
Savoie (73)				
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)			
	Bouches-du-Rhône (13)	29	100%	3
	Hauts-Alpes (05)			
	Var (83)			
	Vaucluse (84)			

Nombre de décisions favorables d'attribution des CAL concernant les ménages DALO dans le cadre des droits de suite rendus pour un tour.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages DALO dans le cadre de droits rendus pour un tour	%	
Total	3	100%	1
Non connu			
Alsace			
Aquitaine			
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne			
Bretagne			
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie	3	100%	1
Ile-de-France			
Languedoc-Roussillon			
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées			
Nord-Pas-de-Calais			
Pays de la Loire			
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Rhône-Alpes			
DOM			

Nombre de décisions favorables des CAL concernant les ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative dans le cadre des droits de suite rendus pour un tour.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages sortant de structures d'hébergement dans le cadre de droits rendus pour un tour	%	
Total	0	0%	
Non connu			

Attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL

Nombre d'attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL à des ménages DALO (ménages déclarés prioritaires par les commissions de médiation et à reloger en urgence au titre du DALO) présentés par les CIL (ou leurs sous-traitants).

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
	Nombre d'attributions de logements à des ménages DALO présentés par ou pour le compte des CIL	%	
Total	1 592	100%	20
Non connu			
Alsace	1	0%	1
Aquitaine	37	2%	5
Auvergne	2	0%	1
Basse-Normandie			
Bourgogne	29	2%	2
Bretagne	72	5%	1
Centre	3	0%	1
Champagne-Ardenne			
Corse	3	0%	1
Franche-Comté			
Haute-Normandie	15	1%	1
Ile-de-France	1 102	69%	12
Languedoc-Roussillon	30	2%	6
Limousin			
Lorraine	3	0%	1
Midi-Pyrénées	16	1%	3
Nord-Pas-de-Calais	52	3%	3
Pays de la Loire	7	0%	3
Picardie	20	1%	2
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	49	3%	9
Rhône-Alpes	151	9%	6
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		CIL répondants
		Nombre d'attributions de logements à des ménages DALO présentés par ou pour le compte des CIL	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	59	5%	11
	Hauts-de-Seine (92)	173	16%	7
	Paris (75)	132	12%	8
	Seine-et-Marne (77)	83	8%	11
	Seine-Saint-Denis (93)	298	27%	10
	Val-de-Marne (94)	203	18%	10
	Val-d'Oise (95)	88	8%	8
	Yvelines (78)	66	6%	10
Rhône-Alpes	Ain (01)	2	1%	2
	Ardèche (07)	1	1%	1
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)	5	3%	2
	Isère (38)			
	Loire (42)	2	1%	2
	Rhône (69)	137	91%	6
Savoie (73)	4	3%	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	12	24%	3
	Bouches-du-Rhône (13)	20	41%	7
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	16	33%	1
	Vaucluse (84)	1	2%	1

Nombre d'attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL à, lorsque un accord local le prévoit, des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative présentés par les CIL (ou leurs sous-traitants).

1er janvier 2013 au 31 décembre 2013			
Régions	Nombre d'attributions de logements à des ménages sortant de structures d'hébergement présentés par ou pour le compte des CIL	%	CIL répondants
Total	527	100%	13
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	41	8%	2
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne	6	1%	1
Bretagne	11	2%	2
Centre	3	1%	1
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie			
Ile-de-France	412	78%	8
Languedoc-Roussillon			
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	14	3%	1
Nord-Pas-de-Calais	33	6%	1
Pays de la Loire			
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	7	1%	1
Rhône-Alpes			
DOM			

1er janvier 2013 au 31 décembre 2013				
Principales régions	Départements	Nombre d'attributions de logements à des ménages sortant de structures d'hébergement présentés par ou pour le compte des CIL	%	CIL répondants
Ile-de-France	Essonne (91)	68	17%	7
	Hauts-de-Seine (92)	34	8%	4
	Paris (75)	5	1%	3
	Seine-et-Marne (77)	25	6%	5
	Seine-Saint-Denis (93)	88	21%	7
	Val-de-Marne (94)	63	15%	6
	Val-d'Oise (95)	94	23%	7
	Yvelines (78)	35	8%	6
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)			
	Isère (38)			
	Loire (42)			
	Rhône (69)			
Savoie (73)				
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)			
	Bouches-du-Rhône (13)	7	100%	1
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)			
	Vaucluse (84)			

Nombre d'attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL à des ménages DALO dans le cadre de droits de suite rendus pour un tour.

	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		
Régions	Nombre d'attributions de logements à des ménages DALO dans le cadre de droits rendus pour un tour	%	CIL répondants
Total	0	0%	0
Non connu			

Nombre d'attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL à des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative par les bailleurs dans le cadre de droits de suite rendus pour un tour.

	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		
Régions	Nombre d'attributions de logements à des ménages sortant de structures d'hébergement dans le cadre de droits rendus pour un tour	%	CIL répondants
Total	0	0%	0
Non connu			

Données de gestion concernant l'ensemble des réservations locatives des CIL

Ensemble des décisions favorables d'attribution de logements des commissions (CAL) des bailleurs concernant l'ensemble des logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL, en faveur de ménages pour lesquels un dossier de candidature a été présenté par ou pour le compte des CIL. Les droits de suite rendus pour un tour sont exclus du périmètre.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013	
	Nombre de décisions favorables des CAL pour des ménages présentés par ou pour le compte des CIL (ensemble des réservations locatives)	%
Total	65 068	100%
Non connu	1	
Alsace	852	1%
Aquitaine	2 315	4%
Auvergne	998	2%
Basse-Normandie	764	1%
Bourgogne	889	1%
Bretagne	1 786	3%
Centre	1 858	3%
Champagne-Ardenne	3 197	5%
Corse	17	0%
Franche-Comté	804	1%
Haute-Normandie	1 920	3%
Ile-de-France	21 145	32%
Languedoc-Roussillon	802	1%
Limousin	125	0%
Lorraine	1 430	2%
Midi-Pyrénées	1 996	3%
Nord-Pas-de-Calais	2 343	4%
Pays de la Loire	4 822	7%
Picardie	1 917	3%
Poitou-Charentes	1 640	3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 452	7%
Rhône-Alpes	8 537	13%
DOM	458	1%

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013	
		Nombre de décisions favorables des CAL pour des ménages présentés par ou pour le compte des CIL (ensemble des réservations locatives)	%
Ile-de-France	Essonne (91)	2 491	12%
	Hauts-de-Seine (92)	3 168	15%
	Paris (75)	2 116	10%
	Seine-et-Marne (77)	1 726	8%
	Seine-Saint-Denis (93)	3 458	16%
	Val-de-Marne (94)	3 093	15%
	Val-d'Oise (95)	2 399	11%
	Yvelines (78)	2 694	13%
Rhône-Alpes	Ain (01)	596	7%
	Ardèche (07)	183	2%
	Drôme (26)	376	4%
	Haute-Savoie (74)	1 115	13%
	Isère (38)	1 090	13%
	Loire (42)	677	8%
	Rhône (69)	3 928	46%
	Savoie (73)	572	7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)	142	3%
	Alpes-Maritimes (06)	1 154	26%
	Bouches-du-Rhône (13)	2 097	47%
	Hautes-Alpes (05)	87	2%
	Var (83)	499	11%
	Vaucluse (84)	473	11%

Ensemble des attributions de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL à l'ensemble des ménages pour lesquels un dossier de candidature a été présenté par ou pour le compte des CIL. Les droits de suite rendus pour un tour sont exclus du périmètre.

1er janvier 2013 au 31 décembre 2013		
Régions	Nombre d'attributions de droits de réservation à des ménages présentés par ou pour le compte des CIL (ensemble des réservations locatives)	%
Total	63 878	100%
Non connu	0	
Alsace	955	1%
Aquitaine	2 590	4%
Auvergne	889	1%
Basse-Normandie	781	1%
Bourgogne	786	1%
Bretagne	1 950	3%
Centre	1 771	3%
Champagne-Ardenne	3 258	5%
Corse	12	0%
Franche-Comté	803	1%
Haute-Normandie	1 908	3%
Ile-de-France	20 142	32%
Languedoc-Roussillon	1 004	2%
Limousin	125	0%
Lorraine	1 366	2%
Midi-Pyrénées	1 933	3%
Nord-Pas-de-Calais	2 928	5%
Pays de la Loire	4 657	7%
Picardie	1 873	3%
Poitou-Charentes	1 362	2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 383	7%
Rhône-Alpes	7 964	12%
DOM	438	1%

1er janvier 2013 au 31 décembre 2013			
Principales régions	Départements	Nombre d'attributions de droits de réservation à des ménages présentés par ou pour le compte des CIL (ensemble des réservations locatives)	%
Ile-de-France	Essonne (91)	2 359	12%
	Hauts-de-Seine (92)	3 047	15%
	Paris (75)	1 936	10%
	Seine-et-Marne (77)	1 646	8%
	Seine-Saint-Denis (93)	3 298	16%
	Val-de-Marne (94)	3 002	15%
	Val-d'Oise (95)	2 307	11%
	Yvelines (78)	2 547	13%
Rhône-Alpes	Ain (01)	543	7%
	Ardèche (07)	184	2%
	Drôme (26)	356	4%
	Haute-Savoie (74)	1 047	13%
	Isère (38)	1 030	13%
	Loire (42)	659	8%
	Rhône (69)	3 572	45%
	Savoie (73)	573	7%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)	141	3%
	Alpes-Maritimes (06)	1 126	26%
	Bouches-du-Rhône (13)	2 119	48%
	Hautes-Alpes (05)	86	2%
	Var (83)	436	10%
	Vaucluse (84)	475	11%

Ensemble des droits de suite rendus pour un tour aux bailleurs par les CIL.

Régions	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013	
	Nombre de droits de suite rendus pour un tour (ensemble des réservations locatives)	%
Total	13 919	100%
Non connu	0	
Alsace	72	1%
Aquitaine	639	5%
Auvergne	472	3%
Basse-Normandie	313	2%
Bourgogne	776	6%
Bretagne	612	4%
Centre	688	5%
Champagne-Ardenne	62	0%
Corse	12	0%
Franche-Comté	437	3%
Haute-Normandie	1 288	9%
Ile-de-France	2 487	18%
Languedoc-Roussillon	272	2%
Limousin	233	2%
Lorraine	154	1%
Midi-Pyrénées	871	6%
Nord-Pas-de-Calais	195	1%
Pays de la Loire	1 012	7%
Picardie	604	4%
Poitou-Charentes	173	1%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	629	5%
Rhône-Alpes	1 828	13%
DOM	90	1%

Principales régions	Départements	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013	
		Nombre de droits de suite rendus pour un tour (ensemble des réservations locatives)	%
Ile-de-France	Essonne (91)	374	15%
	Hauts-de-Seine (92)	250	10%
	Paris (75)	111	4%
	Seine-et-Marne (77)	304	12%
	Seine-Saint-Denis (93)	581	23%
	Val-de-Marne (94)	251	10%
	Val-d'Oise (95)	280	11%
	Yvelines (78)	336	14%
Rhône-Alpes	Ain (01)	250	14%
	Ardèche (07)	3	0%
	Drôme (26)	43	2%
	Haute-Savoie (74)	85	5%
	Isère (38)	379	21%
	Loire (42)	139	8%
	Rhône (69)	890	49%
Savoie (73)	39	2%	
Provence-Alpes- Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)	23	4%
	Alpes-Maritimes (06)	144	23%
	Bouches-du-Rhône (13)	237	38%
	Hautes-Alpes (05)	14	2%
	Var (83)	39	6%
	Vaucluse (84)	172	27%

Attributions (baux signés) de logements Foncière Logement

Nombre de premières locations (baux signés) de logements de programmes de développement immobilier à des ménages DALO (ménages déclarés prioritaires et à reloger en urgence au titre du DALO par les commissions de médiation).

	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013	
Régions	Nombre de 1ères locations (baux signés) de logements DI à des ménages DALO	%
Total	0	0%
Non connu		

Nombre de relocations (baux signés) de logements de programmes de développement immobilier à des ménages DALO (ménages déclarés prioritaires et à reloger en urgence au titre du DALO par les commissions de médiation).

	1er janvier 2013 au 31 décembre 2013	
Régions	Nombre de relocations (baux signés) de logements DI à des ménages DALO	%
Total	83	100%
Non connu		
Alsace		
Aquitaine	5	6%
Auvergne		
Basse-Normandie		
Bourgogne		
Bretagne		
Centre		
Champagne-Ardenne		
Corse		
Franche-Comté		
Haute-Normandie		
Ile-de-France	26	31%
Languedoc-Roussillon		
Limousin		
Lorraine		
Midi-Pyrénées	1	1%
Nord-Pas-de-Calais	3	4%
Pays de la Loire	8	10%
Picardie		
Poitou-Charentes	1	1%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	34	41%
Rhône-Alpes	5	6%
DOM		

		1er janvier 2013 au 31 décembre 2013	
Principales régions	Départements	Nombre de relocations (baux signés) de logements DI à des ménages DALO	%
Ile-de-France	Essonne (91)		
	Hauts-de-Seine (92)	3	12%
	Paris (75)	1	4%
	Seine-et-Marne (77)	5	19%
	Seine-Saint-Denis (93)	7	27%
	Val-de-Marne (94)	6	23%
	Val-d'Oise (95)	3	12%
	Yvelines (78)	1	4%
Rhône-Alpes	Ain (01)		
	Ardèche (07)		
	Drôme (26)		
	Haute-Savoie (74)	1	20%
	Isère (38)		
	Loire (42)		
	Rhône (69)	3	60%
	Savoie (73)	1	20%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)		
	Alpes-Maritimes (06)	10	29%
	Bouches-du-Rhône (13)	7	21%
	Hauts-Alpes (05)	2	6%
	Var (83)	15	44%
	Vaucluse (84)		

Annexe : Liste des départements et des régions

N°	Département	Région	N°	Département	Région
01	Ain	Rhône-Alpes	51	Marne	Champagne-Ardenne
02	Aisne	Picardie	52	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
03	Allier	Auvergne	53	Mayenne	Pays de la Loire
04	Alpes-de-Haute-Provence	Provence-Alpes-Côte d'Azur	54	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
05	Hautes-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	55	Meuse	Lorraine
06	Alpes-Maritimes	Provence-Alpes-Côte d'Azur	56	Morbihan	Bretagne
07	Ardèche	Rhône-Alpes	57	Moselle	Lorraine
08	Ardennes	Champagne-Ardenne	58	Nièvre	Bourgogne
09	Ariège	Midi-Pyrénées	59	Nord	Nord-Pas-de-Calais
10	Aube	Champagne-Ardenne	60	Oise	Picardie
11	Aude	Languedoc-Roussillon	61	Orne	Basse-Normandie
12	Aveyron	Midi-Pyrénées	62	Pas-de-Calais	Nord-Pas-de-Calais
13	Bouches-du-Rhône	Provence-Alpes-Côte d'Azur	63	Puy-de-Dôme	Auvergne
14	Calvados	Basse-Normandie	64	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
15	Cantal	Auvergne	65	Hautes-Pyrénées	Midi-Pyrénées
16	Charente	Poitou-Charentes	66	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon
17	Charente-Maritime	Poitou-Charentes	67	Bas-Rhin	Alsace
18	Cher	Centre	68	Haut-Rhin	Alsace
19	Corrèze	Limousin	69	Rhône	Rhône-Alpes
2A	Corse du Sud	Corse	70	Haute-Saône	Franche-Comté
2B	Haute-Corse	Corse	71	Saône-et-Loire	Bourgogne
21	Côte-d'Or	Bourgogne	72	Sarthe	Pays de la Loire
22	Côtes-d'Armor	Bretagne	73	Savoie	Rhône-Alpes
23	Creuse	Limousin	74	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
24	Dordogne	Aquitaine	75	Paris	Ile-de-France
25	Doubs	Franche-Comté	76	Seine-Maritime	Haute-Normandie
26	Drôme	Rhône-Alpes	77	Seine-et-Marne	Ile-de-France
27	Eure	Haute-Normandie	78	Yvelines	Ile-de-France
28	Eure-et-Loir	Centre	79	Deux-Sèvres	Poitou-Charentes
29	Finistère	Bretagne	80	Somme	Picardie
30	Gard	Languedoc-Roussillon	81	Tarn	Midi-Pyrénées
31	Haute-Garonne	Midi-Pyrénées	82	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées
32	Gers	Midi-Pyrénées	83	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
33	Gironde	Aquitaine	84	Vaucluse	Provence-Alpes-Côte d'Azur
34	Hérault	Languedoc-Roussillon	85	Vendée	Pays de la Loire
35	Ille-et-Vilaine	Bretagne	86	Vienne	Poitou-Charentes
36	Indre	Centre	87	Haute-Vienne	Limousin
37	Indre-et-Loire	Centre	88	Vosges	Lorraine
38	Isère	Rhône-Alpes	89	Yonne	Bourgogne
39	Jura	Franche-Comté	90	Territoire de Belfort	Franche-Comté
40	Landes	Aquitaine	91	Essonne	Ile-de-France
41	Loir-et-Cher	Centre	92	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
42	Loire	Rhône-Alpes	93	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
43	Haute-Loire	Auvergne	94	Val-de-Marne	Ile-de-France
44	Loire-Atlantique	Pays de la Loire	95	Val-d'Oise	Ile-de-France
45	Loiret	Centre	971	Guadeloupe	DOM
46	Lot	Midi-Pyrénées	972	Martinique	DOM
47	Lot-et-Garonne	Aquitaine	973	Guyane	DOM
48	Lozère	Languedoc-Roussillon	974	La Réunion	DOM
49	Maine-et-Loire	Pays de la Loire	976	Mayotte	DOM
50	Manche	Basse-Normandie			